

COMMUNE de GRANDFRESNOY
COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 05 mai 2017

Le cinq mai deux mille dix-sept les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur le Maire WASYLYZYN Ivan.

Ils ont :

- désignés 5 personnes pour le renouvellement des membres de l'association foncière de remembrement ;*
- accepté la convention abris voyageurs présenté par le Conseil Départemental de l'Oise;*
- reporté lors d'une prochaine séance la présentation du projet des parcelles communales situées rue du Coquet (succession BORIES) ;*
- modifié les tarifs de la location de la salle municipale ;*
- décidé de louer la salle des élections pour des sociétés ;*
- décidé de louer la salle attenante à l'église pour des sociétés ;*
- fixé la date du tirage des jurés d'assises le samedi 3 juin 2017 à 11h00 ;*
- proposé l'avancement de grade de 3 agents communaux ;*
- accepté l'avenant n°2 au traité de concession d'aménagement de la Zac « le clos Housard » ;*
- décidé de subventionner le séjour en classe de neige pour l'année 2018 de la façon suivante :*
 - 40% pour les enfants domiciliés à Grandfresnoy*
 - 20% pour les enfants domiciliés à l'extérieur de la commune.**La durée du séjour restera identique aux années précédentes (13 jours) ;*
- refusé d'arrêter le tintement de la cloche la nuit ;*
- refusé la création d'un trottoir face au 151 route d'Estrées-Saint-Denis .*

Le Maire, Ivan WASYLYZYN

